

AMICALE MANIN SPORT PARIS EST

ASSEMBLEE GENERALE DU 02 FEVRIER 2019

PROCES VERBAL

L'assemblée convoquée sur le site des 7 Arpents dont nous venons d'obtenir de la part du conseil de Paris une CODP sur 10 ans (Octobre 2018 – Octobre 2028) deviendra après l'avis de l'AG, le siège social de l'association. Pour des raisons de confort, elle s'est déroulée dans la salle de réunion de l'hôtel « Mercure » qui jouxte le site.

La séance est ouverte à 10h10 par :

Jean-Pierre Raviot, président de l'AMSPE, qui ouvre la séance, en remerciant, **Monsieur le Maire du 19^{ème}, François Dagnaud**, de sa présence fidèle à notre assemblée générale. »

1/ Approbation du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28/01/2018

Jean-Pierre Raviot rappelle que le compte-rendu de la précédente assemblée est disponible sur le site de l'association et consultable par tous.

Il est adopté à l'unanimité des présents.

2/ Rapport moral présenté par le président

Cf. Fichier

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents.

3/ Intervention de François Dagnaud, Maire du 19^{ème} arrondissement

« Merci Monsieur le Président, mesdames, messieurs, merci de m'accueillir à cette assemblée générale annuelle exceptionnelle parce qu'au-delà du rapport d'activité rapporté par Jean-Pierre Raviot, cette année 2018/2019 marque une date historique dans la vie de votre club, car il n'y a pas tant de clubs qui réussissent à croître, à prospérer et s'installer dans la durée et qui arrivent à faire des choix stratégiques d'avenir par la signature de la CODP. Elle marque en effet l'aboutissement d'un processus moteur pour votre club et le sport à Paris. Et je suis ravi que Manin Sport Paris Est reste chez lui dans la 19^{ème} arrondissement et il est normal que son siège reste dans son territoire. Je veux à mon tour rendre hommage à tous les bénévoles qui tout au long de l'année font vivre votre club et c'est grâce à leur engagement, à leur générosité, à leur énergie, au temps donné, à leur capacité de s'intéresser aux autres et à la vie d'un collectif que les clubs fonctionnent. C'est un grand coup de chapeau qui vous revient parce que cet engagement-là est absolument nécessaire à la vie des clubs et plus largement à notre vie collective. Je veux aussi saluer et remercier les salariés à travers Alain et Grégory et tous leurs collègues parce que eux-aussi font vivre au jour le jour ce club et c'est leur engagement qui permet de faire fonctionner le club et de répondre aux attentes de vos nombreux adhérents. On est dans une époque où l'expression de chacune de nos identités cherche à se faire entendre d'avantage mais à un moment donné si on veut que tous ces « je » pèsent et permettent de faire bouger les choses, il faut savoir passer du « je » au « nous » et pour y parvenir on a besoin de structures. Il y a mille structures dans la société et heureusement les clubs, les associations

sportives en font partie. Ils portent des valeurs et qui permettent de concilier l'expression des talents et des envies individuelles à une organisation collective. Et le sport de ce point de vue-là, notamment les sports-co, portent au plus haut niveau cette exigence-là puisqu'à travers le plaisir de jouer ensemble, de se retrouver, de partager aussi des moments de convivialité, c'est une façon de donner vie à ce « nous » et je crois que notre époque à plus que jamais besoin de réussir cette conciliation du « je » et du « nous » et je veux rendre hommage à l'engagement des clubs, des bénévoles, des adhérents, des professionnels qui tous les jours y contribuent. Je veux évoquer aussi la qualité de vos résultats, avec une montée en gamme qui vous confrontent à des compétiteurs compliqués mais qui vous font avancer, il faut savoir se challenger, et qui va permettre à tous les talents du ce club de se hisser à des marches supérieures. Je suis très heureux qu'à travers Manin Sport, qu'on ait une école de l'excellence, de la réussite qui permet à tous ceux qui ont les capacités pour progresser de se mettre au niveau des compétitions parisiennes et à d'autres plus prestigieuses encore. C'est une chance, car on a besoin de prendre appui sur ces supports-là pour accompagner tous ceux qui dans nos quartiers et dans nos territoires ont les moyens et l'envie pour y parvenir. Je veux également évoquer à travers la CODP l'installation de votre club chez lui dans un équipement sportif qui va pouvoir porter la diversité de vos engagements, de vos activités et de vos animations. Pour vous, cette résidentialisation vous permet de vous installer dans un lieu identifié, visible et ça permet à la Ville d'accompagner le développement des clubs pour participer à l'organisation de la vie sportive parisienne quand on sait que cette dynamique-là est utile à la collectivité. L'obtention de la CODP a été compliquée, ça été un travail de longue haleine et j'ai essayé de vous accompagner au mieux à surmonter bien des difficultés, étape par étape. Je veux saluer l'engagement de Manin Sport, Jean-Pierre, Alain et tous les autres qui se sont donnés beaucoup de mal pour finaliser la convention, trouver les points d'équilibre et ne pas fragiliser l'avenir et la pérennité du club car c'est quelque part une petite prise de risque qu'on a essayé de minimiser au maximum et je crois que nous y sommes parvenus. Je vous confirme que nous resterons toujours attentifs avec mon équipe pour vous accompagner et faire que cette convention-là soit un succès partagé pour chacun. Tu as évoqué les difficultés que rencontrent les clubs et les sportifs sur la maintenance des équipements des salles de sport municipales. On essaie d'être réactif et on a la chance d'avoir une équipe DJS dans l'arrondissement et qui est au taquet, très impliquée, très consciente des difficultés et soucieuse de les solutionner. C'est vrai qu'on a des équipements qui ont vieilli et sur lesquels il faut continuer à investir sur cet arrondissement. Ladoumègue n'a pas été une petite opération, la piscine Georges Herman a été rénovée, c'est le tour de Mathis cette année, on a engagé des travaux de rénovation sur notre parc de TEP : Pailleron, Reverdy, Barbanègre et quelques autres et on va continuer à maintenir nos efforts. Et en tous cas, n'hésitez pas à faire remonter les difficultés quotidiennes que vous pouvez rencontrer et on essaiera d'y remédier de la meilleure façon. Je veux aussi évoquer que dans ce quartier-là, à la Porte de Pantin, il va y avoir des aménagements majeurs. Votre installation ici prend plus de sens parce qu'elle s'inscrit dans une perspective de rénovation et requalification majeure de tout ce secteur. La Ville de Paris a procédé à un 2^{ème} appel à projet « Réinventer Paris » qui permettra à des futurs investisseurs de porter des projets sur des sites en déshérence ou devenus un peu inutiles. C'est le cas du site de la Marseillaise, la préfourrière et la station-service, qui va faire l'objet d'aménagements ambitieux sous l'intitulé de Cité Universelle. Dans les prochaines semaines, ce projet sera présenté en réunion publique. Cette Cité Universelle

sera un lieu, pas mal porté par le mouvement du handisport avec une grande salle omnisports capable d'accueillir des manifestations sportives liées au handisport mais pas que. Il y aura aussi un hôtel, des bureaux, une maison de santé ouverte sur le quartier et spécialisée mais pas de façon exclusive sur les pathologies liées au handicap. Ce très beau projet va créer une nouvelle dynamique dans ce quartier aux portes de Paris et qui va se retrouver au cœur de la métropole avec la Philharmonie et la Cité Universelle avec des équipements majeurs et rayonner bien au-delà de notre arrondissement. Vous avez fait un bon choix de vous installer ici dans un quartier en plein développement dans lequel votre club va trouver des points d'appui supplémentaires et sans doute bénéficier des équipements qui seront ouverts à l'intérieur de cette Cité Universelle.

Le Maire que je suis, l'équipe municipale, les élus dans leur diversité sont et resteront à vos côtés ? Ce que vous faites est extrêmement important et utile et je forme le vœu que vous continuiez à y trouver du plaisir de porter un projet ensemble, de faire du sport ensemble, le plaisir de permettre à d'autres d'en pratiquer, c'est une œuvre d'intérêt collective et je voulais vous en rendre hommage et vous remercier et saluer l'engagement personnel de Jean-Pierre Raviot qui restera très impliqué jusqu'au bout de son mandat pour accompagner et porter ce club auquel vous participez toutes et tous très utilement. Merci et bonne assemblée générale.

4/ Remise des récompenses, en présence de François Dagnaud

Médailles d'argent : Alain Charrault secrétaire de la section tennis de table

5/ Rapport d'activité présenté par la secrétaire générale et les responsables des sections.

Cf. Fichier

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents.

6/ Rapport financier 2017-2018, présenté par la trésorière, Evelyne Chatelain

Cf. Fichier

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents.

7/Bilan 2017-2018, présenté par la trésorière, Evelyne Chatelain

Cf. Fichier

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents.

8/ Budget prévisionnel saison sportive 2018-2019, présenté par la trésorière, Evelyne Chatelain

Cf. Fichier

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents.

9/ Changement du siège social de l'association

Depuis 1981 le siège social de l'association est situé chez Mr Mme Raviot 64-70 rue Compans 75019 Paris, ces derniers devant quitter cet immeuble, le Président propose afin de maintenir notre association dans l'arrondissement qui l'a vu naître de le transférer sur le site

ses 7 Arpents 9 rue des 7 arpents 75019 Paris

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents.

9/ Election des nouveaux membres du bureau 2018 – 2019

Présentation des candidatures : Alexandre Anglio, Marie Dujardin, Yohan Illouz, Dominique Kizirian, Martine Liotard, Joel Rakotonoel, William Ursule, Laure Weinsanto

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents.

Trois demandes supplémentaires ont été formulées : Elias Loudiyi..... ces personnes seront invitées au CA en tant que membres consultatifs

10/ Questions diverses

Il n'y en a pas, la séance est levée à 12h et est suivie d'un apéritif sur le site des 7 Arpents.

Le Président



Jean Pierre Raviot

La secrétaire générale

Michèle Gillet